

ABONNEMENT

Un an.....	\$ 1.00
Six mois.....	\$ 0.50
Etats-Unis.....	\$ 1.50
Strictement Payable d'avance.	

LA LIBRE PAROLE

Tarif des Annonces

Mesures Agraires (14 lignes au 1000)	
1 ^{re} insertion.....	15
2 ^e insertion.....	10
Chaque insertion subs.....	

La Compagnie de Publicité Québécoise, prop.
René Leduc, Directeur-Gérant.

AFFIRMONS NOS DROITS (Lafontaine)

BUREAU : 83-85 rue du Pont
Tel. 2685

En avant Quebecois. Les Taxes Municipales

POUR LA CHAMBRE DE COMMERCE.

La question des taxes fait du progrès. Que les corps publics importants s'en occupent et avant peu on aura trouvé la solution de ce problème épineux.

Mais, Messieurs les échevins, il ne faut pas que vous deveniez jaloux, oh non ! c'est un vilain défaut de femme qui ne sied pas du tout à des gens d'affaires.

Quelle mouche vous a donc piqués ? Ce n'est pourtant pas la saison des mouches sur nos hauteurs ! Que veut dire tout ce bruit dans Landerneau ?

Eh quoi ! vous êtes surpris que la Chambre de Commerce ait une idée ! Pourquoi ne pas l'encourager et lui dire : "Bravo ! commère. Encore, il nous en faut et beaucoup. C'est étonnant comme personne à Québec n'a d'idées. Il faudrait émaner un mandat de recherches pour en trouver une dans tout le conseil de ville."

Au lieu de cela vous lui tombez dessus. Vous traitez ce corps respectable comme le dernier des imbéciles et vous ne voulez pas de ses suggestions.

Les avez-vous bien examinées avant de les repousser.

C'est vilain ce que vous faites là. Vraiment on vous croirait jaloux.

Qu'est-ce donc qu'une Chambre de Commerce. C'est la réunion des principaux hommes d'affaires d'une ville siégeant en conseil pour la discussion des intérêts primordiaux du commerce, de l'industrie et partant de toute la communauté.

En Angleterre et aux Etats-Unis, cette Chambre a beaucoup d'autorité, a toute l'autorité.

Elle est renseignée sur toutes les questions financières d'une ville ou est censée l'être. C'est d'elle qu'émanent toutes les idées progressistes, tous les plans financiers, toutes les suggestions modernes pour améliorer le sort du commerce et de l'industrie.

C'est la réunion de tous les hommes actifs et pratiques d'une cité. Des actes, peu de paroles—"Acta non verba". C'est pourquoi les avocats en sont exclus. "ex officio".

Or, notre Chambre de Commerce, endormie depuis longtemps, c'est soudain réveillée pour émettre une idée heureuse, formuler des résolutions magnifiques tendant à révolutionner toute l'économie de notre système désuet de percevoir nos taxes et nous avons vu.....

Nous avons vu des échevins se monter la tête, enfourcher Pégase qu'ils ne connaissent pas et dans des envolées dange-reuses et éreintantes, essayer de jeter du discrédit sur ce corps éminemment respectable.

Ils sont partis du faux principe que la Chambre de Commerce ne vaut plus rien, que les gens sérieux n'y vont pas, que les échevins qui s'y rendent ne peuvent avoir d'idées lucides.

Eh d'abord, ô gens sérieux, que n'y êtes-vous restés, cette pauvre Chambre aurait au moins l'éclat qui rejallit autour de vos fronts, et c'est bien votre faute si la pauvre manque de fond. Ensuite où avez-vous appris qu'on taxe une idée de sa-grenue, de ridicule avant de l'examiner ?

La suggestion de la Chambre de Commerce est bonne et malheur à vous si vous ne l'aidez pas à se réaliser. Les élections municipales viendront et vous verrez alors ce que le peuple pense des mouvements populaires.

Il faut refaire notre système de taxation, c'est indéniable et vous, les grands hommes du conseil de ville qui avez seuls le monopole de l'intelligence et des grandes idées, l'admettez facilement, dans votre for intérieur.

Eh bien ne marchons pas de reculons comme l'écrivisse, allons d'avant. N'est-il pas logique de nommer un comité chargé d'étudier notre système, celui des autres villes et de faire rapport sur la meilleure manière d'agir à l'avenir. C'est la suggestion de la Chambre de Commerce.

Tout fin et savant qu'on soit, il ne faut pas croire qu'on connaît tout. Il y a des experts dans toutes les matières. Il y en a en taxation. Nommons-en. Nous apprendrons ainsi que nous sommes la ville la plus taxée du continent, sinon de l'univers, qu'il n'y a que dans le Zululand qu'on puisse trouver un mode de perception de taxes semblable au nôtre, que les pauvres paient 50 à 60 pour cent plus de taxes que les riches, que les nouvelles industries et les nouvelles maisons de commerce sont taxées à 50 pour cent de plus que les anciennes; que..... mais je m'arrête, je ne suis pas un expert. Attendez le rapport.

En avant Québécois, l'impôt nous écrase nous empêche d'avancer, secouons-nous, morbleu, brisons nos entraves et libres et fiers faisons de Québec une grande ville.

GASTON.

Amendons

On parle sérieusement d'amender la loi Lacombe. Vrai, ce serait une excellente chose et pour le créancier et pour le débiteur. Il existe, en effet, au sujet de cette loi, créée pour l'avantage du pauvre, un état de choses déplorable. L'objet de cette loi, comme on le sait, est d'éviter au débiteur les inconvénients et les frais de la saisie-arrest, pourvu qu'il dépose régulièrement au greffe de la Cour de Circuit la partie saisissable de son salaire.

Mais il est depuis longtemps reconnu que son application entraîne des dépenses relativement considérables pour le débiteur et que les créanciers sont fréquemment frustrés de ce qui leur est dû, tandis que certains avocats sans scrupule se font payer des mémoires de frais deux et trois fois plus élevés que la dette. En général, les

frais que doit payer le débiteur sont beaucoup trop élevés, ce qui ne fait l'affaire ni du créancier ni du débiteur.

A Montréal, le mal est sérieux et les abus criants. Nous n'en sommes pas encore rendus là à Québec. Notre barreau, Dieu merci, est honnête. Mais il vaut mieux prévenir le mal que d'avoir à l'enrayer, une fois qu'il a pris racine. La loi Lacombe est de plus en plus en vigueur ici, telle qu'elle existe, avec ses légers avantages et ses gros défauts. Que quelqu'un d'épaulé dans la tentative que donne aussi son coup l'on fait pour l'amender.

François.

Note de la Réd.—Par une malheureuse transposition, cet article de la semaine dernière était incompréhensible. C'est pour cela que nous le reproduisons.

Ce bon Pickwick

Un de nos concitoyens qui sait que toujours et partout le Juif fut une cause de ruines et de malheurs pour les peuples qui l'accueillirent, refuse, par patriotisme, de louer à un youpin qui lui en offrait cinquante dollars par mois, une petite propriété qui ne lui rapporte pas cinq dollars par mois.

LA LIBRE PAROLE, dans son édition du 4 février dernier, croit bon de citer avec éloge l'exemple de ce patriote convaincu.

Tout cela est très simple et très bien, direz-vous, et les youpins seuls y pourraient trouver à redire.

Telle n'est pas cependant l'opinion d'un certain "Pickwick" qui, dans LE BULLETIN de Montréal, en date du 5 mars courant, fait des gorges chaudes et sur l'acte de patriotisme de notre concitoyen, et sur LA LIBRE PAROLE qui l'en a félicité.

Il est, voyez-vous, des gens, et Pickwick en est pour sûr aux yeux de qui rien ne vaut que l'argent.

C'est, en tout cas, le seul argument invoqué par ce pauvre sire au cours de sa longue et fielleuse diatribe.

Pour appuyer sa thèse, il nous cite avec une complaisance évidente l'exemple des Prêtres Sul-

piciens de Montréal qui auraient vendu récemment à des Juifs un de leurs immeubles pour le prix de \$150,000.

A cela je répondrai que si le fait est vrai, les Sulpiciens de Montréal ne méritent l'éloge que nous avons décerné à notre humble concitoyen; que le prix qu'ils ont obtenu, fût-il centuplé, ne change pas la nature de leur acte qui reste antipatriotique aux yeux de tous ceux qui font passer l'intérêt national avant l'argent; que cette vente leur doit être reprochée avec d'autant plus de raison et d'a-mertume qu'ils ne peuvent pas ignorer, eux, que le Juif est l'éternel et l'universel oppresseur du chrétien, et qu'en favoriser l'établissement chez nous équivaut à y introduire un ennemi juré de qui nous ne pouvons attendre que du mal; que cette vente est scandaleuse, enfin, parce qu'elle trompe nos compatriotes en leur fermant les yeux au lieu de les leur ouvrir sur le danger très réel que la prise de possession de notre sol par les Juifs fait encourir à notre religion et à notre nationalité.

L'histoire lamentable de la France, notre très chère mère patrie, est là pour justifier ce jugement qui paraîtra sévère à plusieurs, sans doute, et stupide au brave qui se cache sous le nom de Pickwick.

J. Ed. Plamondon.

Dehors

Les journaux quotidiens de lundi dernier nous annoncent qu'un employé civique a été condamné par le recorder pour avoir fait de sa maison un bouge où se passaient des scènes des plus scandaleuses.

Est-ce assez ? Nous le croyons pas. Il appartient au Conseil de Ville de prendre action

en cette affaire.

Si les charges portées contre cet employé sont exactes et elles le paraissent puisqu'il a été trouvé coupable par le recorder, il incombe aux autorités compétentes de le mettre à la porte. Pas de tenanciers de bouges au service de la ville. Oust ! dehors !

R. L.

REGIME

Le régime est l'ensemble des règles que l'on impose et que l'on suit.

Il y a plusieurs sortes de régimes.

Le régime alimentaire, par exemple, qui règle les aliments, leur quantité, leur qualité, les heures où il faut prendre ses repas, la quantité de boisson à ingurgiter etc.

Si vous vous adressez à un médecin pour le prier de nous prescrire un régime, n'allez pas lui dire que vous avez un appétit de cheval car il vous ordonnerait bien certainement une botte de foin à chaque repas.

Et puisque nous touchons à l'alimentation permettez-moi de vous dire que les œufs forment un aliment délicieux et un fortifiant de première classe; excepté ceux que les Juifs font venir de Russie, ceux-là, n'y touchez pas, car en payant la note, vous serez obligés de payer et l'œuf et le poulet.

Advenant le cas où vous seriez obligés de vous soumettre à un régime, adressez-vous à un médecin dûment autorisé, par de sérieuses études, à pratiquer la médecine et évitez les charlatans, ces blagueurs, qui, par leur ignorance, font démolir les hopitaux pour ouvrir de nouveaux cimetières.

A chacun son métier et..... Les charlatans ont plusieurs tours dans leurs sacs. A part les différentes boissons patentées, les dragées cognacées, les poudres de perlinpinpin, les onguents de 36 heures etc, ils ont encore, l'attachement de la plume, le somnambulisme, l'hypnotisme, le sel tient pour les chevaux etc. etc.

Envoyez tous ces charlatans, tous ces disciples de TABARIN se faire arracher les dents ailleurs et débiter leurs impostures aux nigauds qui croient encore en leur sornettes et qui s'obstient à ne pas croire au noir animal, alors que tous les jours ils peuvent constater que le noir est employé un peu partout et que l'animal, c'est..... moi.

Bon! messieurs les médecins, pardonnez-moi ma boutade, elle s'adresse, non pas à vous, mais à tous les TABARINISTES de l'univers.

Il y a aussi le régime de l'eau.

Nous avions aux Zouaves, un docteur très distingué, qui, au camp d'Annibal, en 1868, nous soignait n'importe pour quelle maladie avec de l'eau. Nous l'avions surnommé le Dr Aqua et c'était un cri général dans le camp, lorsqu'on sonnait la visite : Aqua! Aqua!! Aqua!!! Le brave docteur prenait la chose en bonne part et nous répétait sans cesse de boire beaucoup d'eau et souvent. Il nous disait aussi que pour les rhumatismes, il fallait se jeter à l'eauet ne pas se noyer.

Cependant, amis lecteurs, ne buvez jamais de L'EAU REGALE vous n'auriez pas le temps de vous en repentir. Abstenez-vous aussi de l'eau.....boutez-vous le nez.....de L'EAU VANNE.....Ah ça! je ne veux pas pratiquer illicitement la médecine et je reviens à mon régime.

Régime de bananes, il est défendu de le manger à un seul repas.

Régime monarchique, impérialiste, constitutionnel, républicain. Régime des hopitaux, des prisons, de communauté etc etc.

Vous êtes libre de choisir celui qui vous convient et que vous désirez, je ne m'y oppose pas.

Le régime que j'adore, c'est le régime parlementaire. C'est toujours très amusant d'assister à une séance de la Chambre et de considérer avec quelle adresse nos braves députés décochent leurs traits. Chacun envoie et en reçoit, quelquefois même, plus qu'il n'en désire-rait.

Il est bien amusant de voir un député mimer un garçon de bar tournant son tire-bouchon pour déboucher une bouteille, puis, posant son index sur les lèvres, imiter le bruit du bouchon qui saute.....Ploc.....Glou, glou, glou.....En a-t-il dans son sac ce grand diable de farceur ! Tant mieux pour lui, ça fait du bien de se désopiler la rate de temps en temps, c'est un bon régime et ça prouve que l'esprit gaulois n'est pas mort au Canada.

Ouf, certes, c'est un beau et bon régime que le régime parlementaire, facile à suivre, les malades ne s'en trouvent pas mieux et les bien portants pas plus mal. Décidément c'est un bon régime et c'est probablement parcequ'il est le meilleur qu'il n'est pas suivi par

Gastophone.

de L'Ami de L'ouvrier.

Le rêve et la réalité.

Ou les surprises des conventions

La 13e Convention de l'Institut Canadien des Mines qui s'est tenue au Château-Frontenac, cette semaine, nous a rappelé un gros désappointement survenu récemment pour bien des gens.

On avait fondé les plus grandes espérances, au point de vue minier, sur un certain district minier de la province, que l'on comparait à tout ce que le pays avait encore possédé de mieux. Il s'agissait du district de Chibougamou. Que de châteaux n'avait-on pas édifiés en ce lieu fortuné ! Que de richesses exploitées et que de fortunes acquises, par anticipation ! Que de peaux vendues avant de tuer les têtes ! Voilà qu'une commission d'études se met en tête de disséquer le nouveau Klondyke.

Le rapport paraît. Craie ! Les espérances s'envolent ; les rêves s'évanouissent. Cette région tant vantée n'est qu'un quasi désert, bon, tout au plus, pour fournir une pulpe de bois de médiocre qualité. D'or, point ou presque ; de cuivre, un rendement insignifiant ; de nickel, rien qui vaille la peine ; d'amiante, encore moins ; d'argent, de cobalt, de plomb, de zinc, absolument rien. Au point de vue agricole, aucune valeur étant donné l'éloignement de la région, la stérilité du sol et la rigueur du climat.

Telles étaient, en résumé, les conclusions du rapport de cette commission d'études disparu dans les brouillards du désappointement, cet Eldorado québécois !

Ce n'était pas encourageant. Les commissaires ajoutaient, en outre, que la région est tellement éloignée et couverte de mousse et de tourbe, que la recherche des minéraux—si, toutefois, il y en avait pour la peine—serait à la fois d'une difficulté insurmontable et d'un coût inouï.

Il fallut donc en rabattre des rêves. Celui que l'on avait caressé au sujet de la construction d'un beau chemin de fer du Lac St-Jean à Chibougamou, eût le sort des autres et il ne reste plus de lui ; comme tout beau rêve qu'un aimable souvenir. Les énergies n'avaient qu'à se diriger d'un autre côté.

Or, ceci m'a laissé singulièrement froid sur les brillantes perspectives que nous a laissées entrevoir la lecture de certains travaux optimistes entendus au cours de la récente convention. Et, à force d'assister à des conventions, je commence, à manifester certains doutes sur la sincérité des travaux qu'on y lit. Ces travaux sont le rêve ; la réalité, c'est le rapport d'une commission d'étude. Du moins, c'est l'impression que m'ont rapporté ma trop grande assiduité aux conventions et ma manie de lire des rapports de commissions.

CHRONIQUE LEVISIENNE

L'HOTEL COLMEY

Si le projet de M. Colmey ne réussit pas, ce ne sera certainement pas la faute de ce Monsieur qui fait bien tout ce qu'il est en son pouvoir de faire pour réussir.

Au premier abord, la grande majorité était d'un scepticisme navrant pour le promoteur de l'entreprise. Il est vrai que jamais on n'aurait rêvé semblable aubaine pour Lévis. Et puis, aller percher un hôtel de cette dimension, au haut de notre falaise, il fallait avoir l'esprit d'initiative d'un américain, et les capitaux aussi... d'ailleurs !

Enfin, une chose est certaine, c'est que M. Colmey est décidé à pousser la chose jusqu'au bout, et surtout à la mener bon train.

Nous lui souhaitons tout le succès possible, et nous sommes sûrs qu'un homme comme lui ne peut manquer de réussir.

CANDIDATURES POLITIQUES

La fin prochaine de la session à la législature de Québec, remet en question la position de Conseiller Législatif, rendue vacante par la résignation de l'hon. B. Letellier, et la nomination de celui-ci au poste de juge de la Cour Supérieure.

On sait que notre député M. Cl. Blouin n'a fait un secret pour personne, qu'il entend se porter candidat au siège vacant, et qu'il serait très heureux de s'appeler bientôt l'honorable Cléop. Blouin.

De plus, ce n'est également un secret pour personne, que le cousin du futur honorable Conseiller Législatif, M. l'échevin Alfred Blouin espère fortement lui succéder aux honneurs de la députation. C'est la raison même de son élection au poste d'échevin de la Ville de Lévis ; s'il eût pu se faire élire au poste plus élevé de premier magistrat de notre Ville, son prestige et ses chances de succès auraient été, certes, plus considérables encore.

Mais, dans ce bas monde, on fait ce qu'on peut !

Or, voici que d'autres candidatures politiques au siège de M. C. Blouin, se préparent dans l'ombre, paraît-il ; nombreuses sont les aspirations, et il y aura probablement grabege lors du choix d'un candidat ministériel.

M. Alfred Blouin aura-t-il la palme dans ce beau concours, de tant de bonnes volontés pour servir les intérêts politiques du comté de Lévis ?

L'avenir le dira !..

L'ÉCLAIRAGE À LEVIS

La question de l'éclairage dans les rues de la Ville occupe de ce temps-ci, l'attention du Conseil de Ville de Lévis ; en effet, le contrat que la Ville avait passé avec la Canadian Electric Light Co., il y a dix ans, expirera bientôt, et il faut prendre les mesures nécessaires pour que la

Ville ait un bon service, et que ce service lui coûte le moins cher possible.

La Cie Quebec Light Heat & Power Co., qui remplace la Canadian Electric Co., a pour concurrente la nouvelle Cie. de Dorchester ; et la Ville de Lévis elle-même, pourrait bien, suivant la déclaration de quelques échevins, prendre elle-même les moyens d'effectuer cet éclairage.

La question, est donc très sérieuse ; nous espérons que le Conseil en cette affaire, saura sauvegarder les intérêts de la Ville.

Nous ne connaissons pas encore les termes des soumissions qui seront proposées, ni ce qu'il en coûterait à la Ville pour les frais d'installation de machineries, nécessaires à la production de la lumière électrique. Nous serons peut-être renseignés bientôt sur ce point. Il importe cependant que le public suive de près, cette question afin que ses intérêts futurs soient bien protégés et que l'efficacité de ce service si important aille en augmentant et non en diminuant.

PARABOLE CONTRE PARABOLE

Les paraboles sont à l'ordre du jour. Pour faire comme les autres, nous y allons de la nôtre :

"Il était une fois un "ministre" (mettons qu'il s'appelle X, pour la facilité du récit) qui pendant plusieurs années avait administré les affaires publiques à la satisfaction générale.

Ce ministre avait des amis (qui n'en a pas ?...) qui lui étaient bien dévoués, et d'autres, qui l'étaient moins. Il avait aussi des ennemis acharnés qui ne manquaient jamais l'occasion, (et au besoin la faisaient naître) de cribler de coups d'épingles les actes de ce ministre.

Or tout allait bien, et même très bien, lorsque survinrent tout-à-coup les élections générales. La faveur populaire remit au pouvoir le ministre, mais par un revirement inattendu, - un des amis intimes du ministre, auquel celui-ci n'avait fait que du bien, et envers qui ils s'était toujours efforcé de se montrer agréable, se retourna tout-à-coup contre ce ministre, en essayant, et en réussissant à faire battre, au scrutin, tous les amis de son ancien ami.

Le ministre ne pouvait croire à une volte-face aussi étrange de la part d'un homme avec lequel il n'avait eu que des rapports de franchise amitié. Mais les preuves s'accumulèrent, accablantes, et un beau jour, le ministre reconnut à n'en plus douter, toute la trahison de son ex-ami ; il eût les preuves écrasantes de la lutte déloyale que celui-ci lui avait faite. Après les premiers moments de surprise passés, il jura de se venger de ce dernier, et n'attendit plus que l'occasion propice. Elle se présenta bientôt.

L'ex-ami avait un cousin de Province, qui aurait bien voulu "faire" dans le gouvernement. Mais la place était difficile à avoir et, notre individu n'avait

plus qu'une faible influence. Bref, la chose était certaine, notre homme ne pouvait atteindre cette position de confiance. Le débat vint devant le ministre, qui avait eu vent de la chose. Et, pour se venger de son ex-ami, le ministre X, fit passer la demande du cousin de son ami... !

Et ce soir-là, notre Ministre se coucha doublement content....

FIGARO ET BLOUIN

"Mon but ayant été d'amuser les députés, qu'ils aient ri de nos plaisanteries ou de moi, s'ils ont ri de bon cœur le but est également rempli."

(Extrait de la grammaire française du député de Lévis, au chapitre du participe passé.)

Amis lecteurs, chers lecteurs, et tous ceux que je pourrais appeler de telle autre dénomination cavalière, peut-être même indécente, pour mon châtimant, lisez ceci :

Il serait sans doute de bon goût de vous donner en commençant l'explication de cette espèce de mariage morganatique qui figure ci-dessus avec mystère, et ce, pour l'honneur des personnages sur le tapis comme aussi pour la tranquillité de conscience de ceux qui les connaissent et partant saisisent la différence, pardon !... la ressemblance qui existe entre eux.

Pour éviter tout scandale je vous donnerai donc le mal de l'énigme, mais pour l'avoir il vous faudra lire toute la suite jusqu'à la signature humblement.

Tout le monde a entendu parler de Figaro. Et, plus que personne, vous, chez qui les relations intimes avec nos maîtres de l'éloquence L. Letourneau, D. Caron, Jaurès Canadun and Co., laissent facilement, deviner le goût pour la littérature sensée, savez que Figaro est la personnalité intéressante parce que pleine d'esprit, sortie de l'imagination puissante de Beaumarchais (Pierre Auguste Caron), et qui a immortalisé son auteur.

Au risque de ne pas être de votre temps, vous connaissez aussi M. Blouin (Cléophas) individu à ténacité partie des côtes ensoleillées du beau comté de Lévis et qui n'a pas rien immortalisé... si ce n'est "le fait d'endosser le pantalon rouge."

Je vous ai fait toucher la première ressemblance.

D'autre part, Figaro affiche quelque part dans le Barbier de Séville, je crois, et avec beaucoup de finesse (notez !) sa profonde connaissance de la langue anglaise sous le prétexte pompeux qu'il sait dire "Goddam".

Notre Figaro canadien lui, avec une modestie toute de mise pour la circonstance présume ah très peu de chose ! ceci seulement, que sachant très bien dire "Crégué" les replis de notre belle langue française n'ont plus pour lui de cachette et que, en conséquence, c'est une délicatesse savante de sa part que de corriger

sur le parquet de la Chambre un orateur de la taille de M. Bourassa par exemple, qui dans le feu d'une discussion dit au masculin un participe passé féminin. Comme, quel donc, un manufacturier, fut-il député et député libéral, est quelquefois ami des lettres et défenseur de participes. Que voulez-vous, en défend ce que l'on peut !

Quelques députés ont ri quand cette plaisanterie de Cléophas fut lancée. De quoi ont-ils ri... vous le savez peut-être, en tout cas, je ne vous le dirai pas.

Pour l'avantage de M. Blouin et de quelques autres qui parfois brûlent de la tentation de jouer leur petit Figaro, je soumetts respectueusement que Sophie et Denys sont morts de joie d'avoir remporté le prix des vers au théâtre.

Nous aimons trop le député de Lévis, et quelques autres encore une fois ejus dem farinae, pour souffrir qu'un excès de joie nous prive d'eux en les étouffant ; aussi : pour les conserver, je propose secondé par tous les amis de ces messieurs députés Figaro que nous ayons soin que leurs triomphes et leurs succès ne soient jamais si purs ni si grands à l'avenir qu'ils puissent en expirer de plaisir.

A. B. C.

Evenons-y

Cette véridique histoire m'est arrivée mercredi dernier, 22 mars.

Considérant que le fond de mon patalon s'amincissait considérablement et qu'un accident pouvait se produire et me causer des ennuis disgracieux, je me décidai de faire emplette d'un patalon à bon marché, car ma bourse au lieu de gonfler comme le fleuve à l'aurore du printemps, s'est singulièrement aplatie cet hiver.

J'examinais les vitrines cherchant l'article qui conviendrait à ma bourse quand à la porte d'un magasin de certain personnage issu d'Esau m'invita à entrer.

Comme j'ai voué à la race youpine une amitié qui laisse beaucoup à désirer, je passai mon chemin n'écoulant pas ses invitations ennuyantes et déplacées. Que voulez-vous je n'ai pas le racolage.

Tout à coup, mes yeux se rivèrent sur une vitrine où des pantalons du plus beau chic (du moins pour moi) se parvaient au prix de \$1.39. Bigre ! m'écriai-je, voilà mon affaire.

Je lève la tête pour regarder le nom du magasin, c'était un nom anglais.

Bah ! les Anglais sont de loyaux citoyens, entrons.....

J'entrai, convaincu de faire emplette chez un Anglais. Mais quelle en fut pas ma surprise en apercevant deux Juifs dont l'un de taille moyenne, à la physionomie noire, moustache noire, yeux noirs, cheveux noirs, enfin tout était noir chez lui, emblèmes de son cœur sans doute. Epaules carrées, cou de taureau avec ça, ventru, pansu en un mot, un Juif engraisé par les dollards des goïms de

L'autre, un peu plus grand, ventre moins rebondi mais gardant le cachet indéniable de la race.

Surpris, je dévisageai les deux personnages et j'écoulai leur conversation.

—C'est bledot il être bour doutes les saisons, c'être une gouleur qui ne geanche bas, il être barfait, il fera très bien.

L'autre répondit en assez pur français et presque sans accent.

—"Je crois qu'il me fera très bien, mais comme je ne suis pas pressé, vous pouvez servir Monsieur, j'attendrai."

Mon regard voyageait d'un compère à l'autre et je venais de découvrir la feinte qu'ils avaient simulée. Ils avaient voulu me faire croire que l'un d'eux était un acheteur. Voyant mon sourire narquois et voulant sans doute chasser toute mauvaise impression il vint vers moi et avec ce sourire faux qui leur est particulier il me dit :

Bour vous Mossieu !

—Une paire de pantalon, à bon marché comme ceux qui se trouvent à la vitrine au prix de \$1.39.

Il fouille dans ses rayons et me présente une paire de pantalon d'un style démodé. — Je préférerais une couleur plus voyante.

—Che la vous tonner ça.

Une seconde après, j'avais l'article en mains. Accepté, c'est bien cela. En me présentant les culottes, il se pencha à mon oreille et soupira.

—"Bour vous, c'être zeulement \$2.50."

—Comment, vous affichez votre marchandise à \$1.39 et vous demandez le double ? Vous en avez du toupet ! Continuez à servir Mr. qui n'est ici que votre comparse. Par vos annonces trompeuses, vous engagez les gens à entrer et une fois à l'intérieur vous les exploitez ! C'est ignoble, c'est infâme ! Adieu.

Je sortis furieux du magasin et je courus raconter cette véridique histoire au plus sincère et au meilleur ami des Juifs, à

Gastophone.

LA BANQUE NATIONALE

AVIS.—Lundi, le premier Mai prochain, et après, cette banque paiera à ses actionnaires un dividende de un et trois quarts pour cent (étant au taux de sept pour cent par année) sur son capital payé, pour le trimestre finissant le 30 Avril prochain.

Le livre de transport d'actions sera fermé depuis le 16 au 30 Avril prochain inclusivement.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la banque, Basse-Ville, mercredi, le 17 Mai prochain, à 3 heures p. m.

Les procurations pour voter devront, pour être valides, être déposées à la banque cinq jours francs avant celui de l'assemblée, c'est-à-dire, avant 3 heures p. m., jeudi, le 11 mai prochain.

Par ordre du bureau de direction,

N. LAVOIE,

Gérant-général.

Québec, le 21 mars 1911.

NECROLOGIE

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Ls Nap. Robert Letourneau, âgé de 8 ans et 7 mois et fils de M. Louis Letourneau.

A la famille en deuil, la "Libre Parole" offre ses vives sympathies dans le malheur qui la frappe.

GERMINAL

LE MEILLEUR

Cigare Manille

40
Grandeurs
et
Formes
Différentes



Prix
variant
de
\$ 3 50
à
\$20 00
le cent

En vente chez

JOS. COTE

IMPORTATEUR ET MARCHAND DE TABAC.

186, Rue ST-PAUL, - - - Succursale, 179, Rue ST-JOSEPH

Seul Agent pour le Canada

ENCOURAGEMENTS-LES

C'est un devoir pour tout bon citoyen d'encourager les jeunes gens qui travaillent sans cesse à leur développement intellectuel en étudiant constamment et en organisant des soirées toujours très attrayantes et instructives.

Nous sommes heureux d'offrir nos plus chaleureuses félicitations à tous les acteurs de l'Union Dramatique de Québec pour les magnifiques soirées qu'ils ont données les 20 et 21 du courant mois, à la salle des Frères de Saint-Sauveur.

Ce fut un succès complet et tous les acteurs sans distinction aucune, ont rempli leur rôle avec un entrain qui prouvait au public que nos braves jeunes gens étaient maîtres de la situation.

Bravo ! jeunes gens, bravo et encore, vous faites-là un sport qui en vaut bien un autre.

Nous n'oublierons pas que le 3 avril prochain vous donnerez à la salle de la "Garde Champlain" ce magnifique drame patriotique :

LA PATRIE AVANT TOUT

et nous serons heureux d'y aller vous applaudir.

Vous méritez d'autant plus l'encouragement du public, que c'est pour les oeuvres paroissiales que vous peinez, que vous travaillez.

Là, comme à Saint-Sauveur vous aurez le talent de nous faire rire et pleurer tout notre saoul.

Bon succès nous vous souhaitons.

ANTOINE.

ENVOYEZ

VOS

IMPRESSIONS

A

"LA

LIBRE

PAROLE"

TRAINS SPECIAUX ET

TAUX REDUITS

POUR

L'OUEST CANADIEN

LE GRENIER

DE

L'EMPIRE BRITANNIQUE.

Concessions de TERRAINS.

Avantages exceptionnels

BEL AVENIR POUR JEUNES

GENS

Nous représentons toutes les lignes.

JULES HONES Jr.

30 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais, Québec.

-O-

CHEMINS DE FER
CANADIAN NOR. QUEBEC
ET
QUEBEC & LAC ST-JEAN

LE ET APRES DIMANCHE LE 5 OCT. 1910, les trains voyageront comme suit :

Chemin de fer

CANADIAN NORTHERN

QUEBEC

DEPART DE QUEBEC

8.55 A. M. Dimanche seulement pour St-Casimir.

9.30 A.M., tous les jours excepté les dimanches, pour Montréal, Grand Mère, Chutes Shawinigan. Raccordement pour aller et venir de La Tuque Rivière à Pierre et les stations intermédiaires par Garneau Junction.

Il y aura un char-duffet-parloir sur ce train.

5.15 P.M. Tous les jours excepté le dimanche pour St-Casimir.

QUEBEC ET LAC ST-JEAN.

8.30 a. m. Tous les jours excepté char d'ortoir jusqu'à Chicoutimi. le samedi et le dimanche pour Roberval, La Tuque et Chicoutimi le lundi et jeudi revenant le jour suivant.

9.30 A. M. Dimanche seulement, pour St-Raymond.

1.45 P. M. Dimanche seulement pour Lac St-Joseph.

5.30 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour St-Raymond.

CHAMPLAIN
A FUMER ET CHIQUER

MELANGES

Quand il s'agit de démonstration ministérielle, les fanfares sont de mode. Si des oppositionnistes s'en font accompagner, les journaux créchards en font un crime.

La fameuse Carrie Nation est mourante. En voilà une dont la disparition ne sera pas regrettée par les buviers du monde entier.

Graindorge, du CANADA, nous dit qu'il regarde par le trou de la serrure. Nous savions déjà qu'il y avait des valèts à ce journal. Voici un aveu.

Une américaine s'est sauvée de la mort grâce à sa jupe-culotte. Qui l'aurait crue ?

Il y a une crise politique en Europe. Après la France, c'est l'Italie et la Russie qui changent de ministres.

Who's next ?
Ce cher Dr. Nesbit, qui a toujours eu quelques bonnes relations avec les orangistes est introuvable.

Ajax en veut toujours à Papien. Il a la rancune longue, ce type-là.

M. Perron est député de Gaspé, mais aussi l'avocat du "Montreal Street Railway."

L'Angleterre se dit en laveur du désarmement général et continue à construire des "dreadnoughts".

Il est avéré qu'un grand nombre d'Américains s'enrôlent parmi les insurgés du Mexique. Est-ce une nouvelle façon d'appliquer la loi Munro ?

On nous annonce l'apparition prochaine à Montréal d'un journal dont le directeur serait M. Jules Fournier.

M. Gouin s'est plaint dernièrement d'une caricature publiée par un journal de Montréal. Le premier ministre semble oublier son attaque contre M. Dumont qui était plus forte que cette caricature.

Merci à nos confrères qui ont bien voulu nous offrir leurs félicitations à l'occasion des améliorations que nous avons faites à LA LIBRE PAROLE.
Le silence de certains quotidiens de Québec à ce sujet a été remarqué du public. Nous dirons probablement un jour la cause de ce mutisme voulu.

Encore une "bargue" de nouveaux abonnés, cette semaine. Merci aux amis.

Les étudiants du McGill ont exprimé leurs regrets des actes de sauvagerie commis par quelques-uns des leurs. C'est bien ; mais qu'ils ne recommencent pas ce serait mieux.

La majorité parlementaire déchire à pleins dents les garanties de la ville de Montréal. Ah ! la politique !

M. Taft annonce que la mobilisation de l'armée américaine a pour but d'envahir le Mexique, si cela devient nécessaire. Enfin le chat est sorti du sac !

Le juge Girouard vient à peine d'expirer que déjà de nombreux candidats demandent à le remplacer. Un tout petit peu de décence, messieurs !

Le délégué apostolique est arrivé à Ottawa, cette semaine. On ne dit pas que la "Vigie" et le "Soleil" aient envoyé aucun membre de leur personnel à la rencontre de Mgr Stagni.

Ottawa est maintenant menacé de la picote. La capitale fédérale est réellement malchanceuse.

On reparle des élections générales. Ça va venir.

Les gens de Montréal ne savent pas bien organiser une contre-manifestation. Pourquoi ne s'adressent-ils pas à certains personnages bien connus à Québec ?

Faire du train pour empêcher les orateurs d'être entendus, c'est vieux jeu. Nous en connaissons qui savent mieux s'y prendre. Mais aussi il faut savoir les trouver.

Fantaisie de la semaine.

Rêve ! assemblage magique d'idées et d'images trop belles pour être réelles ! Fierique évocateur d'au-delà jamais vu ! Souffrance et bonheur à la fois du pauvre qui n'a pas de pain ! Consolation suprême du poète qui reste toute sa vie un grand enfant à cause de son rêve qui n'en finit jamais.

Oui, consolation quand même, consolation toute puissante, effaçant dans ses voiles aux desseins merveilleux ce que la réalité a de trop dur et de trop cruel !

Rêves de gloire ! inoffensifs apanage des jeunes, faisant briller à travers les labeurs des journées fatigantes et les longues veilles des nuits sans sommeil, le but idéal sans cesse poursuivi et jamais atteint où tout l'être tend à se briser, dans une apothéose de lumière et d'enchantements !

Rêves de vengeance ! gupées bourdonnantes, n'aspérant que le suc fort et violent de fleurs empoisonnées, pour ensuite porter la mort et le deuil dans le cœur des hais ! Rêves desséchants entre tous les rêves qui épuisent la sensibilité et atrophiaient le cœur !

Rêves de bonheur ! charmants papillons aux ailes couleur bleu ciel, qui passent et repassent devant nos yeux fatigués, chassant le spleen, et mettant une teinte joyeuse et gaie à tous les objets et à tous les êtres qu'ils effleurent de leurs vols légers !!!

Rêves de jeunesse, que font les vieux, le soir, au coin de l'âtre, dans la douceur des crépuscules ! Rêves vénérables où toute une jeunesse défile devant leurs pauvres yeux où brille encore un reflet du passé !!!

Rêves d'amour ! délicieux et discrets, qui font surgir, sous leur baguette enchantée, des châteaux fantastiques aux mille reflets d'azur, des jardins aussi fameux que les antiques Hespérides, et où les cœurs épris rêvent d'unions qui ne finiront jamais !!!

Joyeux ou tristes, nous les aimons nos rêves, nos chères chimères, lorsque nous sommes seuls, et que le soir doucement descend. C'est le compagnon fidèle qui ne nous quitte jamais, et qui, dans le bonheur comme dans le malheur, console, adoucit, fait oublier !!!!!

JEAN D'AGGREVE.

Les choses au point

TOUT FOUR CHEZ NOUS

Le Journal d'Agriculture, du 15 février 1911 reproduit, presque in extenso, les données d'une conférence de l'abbé Progens sur le Réveil agricole en Suisse. L'auteur de cette reproduction ajoute en sous-titre: *Comme par chez nous.*

Jusque-là, je n'aurais rien à redire, si notre Journal d'Agriculture, fondé et entretenu spécialement pour la province de Québec, n'endossait pas l'erreur très grave commise par M. l'abbé Progens, dans sa condamnation de la poule commune italienne. Cette poule, comme je désire être bien compris du lecteur, se nomme *Livourne* (Leghorn).

Il est en effet avéré, que la poule de Livourne, même en Suisse, donne pleine et entière satisfaction; loin donc, dans la république des Cinq-Cantons, l'idée d'abandonner l'élevage de la Livourne. Lisons plutôt ce témoignage donné par le consul américain à Bâle: *"La race italienne est la favorite pour la production des oeufs"*. (Volailles et Oeufs, annexe du rapport du ministre de l'agriculture.)

De plus, le correspondant de notre Journal d'Agriculture, doit savoir que la poule de Livourne a été importée aux Etats-Unis en 1835, et que c'est peu d'années après que des sujets de cette race ont été amenés en Canada; c'est dire qu'elle s'y est parfaitement acclimatée, surtout étant donné sa constitution fortement nerveuse, deux choses qui lui permettent de fournir les plus forts rendements en oeufs.

Quand donc cessera-t-on, dans nos journaux canadiens de reproduire, en leur donnant gain de cause, des données fausses, fournies par des écrivains étrangers, et dont le but ne semble autre que de dire du nouveau.

Ce qu'il faut chez nous, ce sont des écrivains connaissant non seulement la théorie du sujet traité, mais, en outre, sa mise en pratique.

S'il y a réveil agricole, il devrait y avoir de plus, en certains milieux, réveil de la fierté nationale. Arrière donc la néfaste erreur de toujours endosser les théories étrangères. Pour ma part, qu'on se le dise bien, je suis décidé à combattre cette sorte de manie qui nous a tant causé de mal dans le passé.

FRAPPE FERME.

Le renchérissement des Vivres.

Le renchérissement des vivres depuis quelques années, s'est manifesté avec une continuité qui n'est pas sans inquiétude. Ce n'est pas seulement au Canada que l'alimentation se fait onéreuse, presque tous les pays du monde en subissent les lamentables effets. — Aussi les différents états de l'Europe se sont-ils alarmés de cette véritable crise. — Et les gouvernements ont énoncé des mesures qui auront pour effet de comprimer ce malaise néfaste.

Peut-être est-ce à ce point de vue, que tend en ce moment le parlement de Washington, en cherchant à faire avec le gouvernement canadien une alliance de Réciprocité.

Prenons garde, Canadiens, que cette Réciprocité en amenant une diminution de prix pour les citoyens de la Grande-République Américaine ne vienne constituer pour nous une augmentation de la cherté des vivres.

Mais, j'ai tort de m'alarmer à ce sujet, j'oubliais que M. W. Laurier y tient absolument à cette Réciprocité et qu'en échange de notre blé, de nos choux et de nos patates, nous allons recevoir à bon marché des oranges et des bananes. Il paraît que après un bon repas de bananes on peut accomplir quinze heures de travail sans fatigues.

Envisageons donc avec confiance l'avenir de la Réciprocité. Laurier nous guide !!!

Julot

Grand Euchre Social

Mardi, le 4 Avril prochain, aura lieu dans les Salles de l'Auditorium, un grand Euchre Social au profit d'une très belle oeuvre.

Admission 50cts. De très jolis prix seront distribués aux vainqueurs.

Le Diable est aux Vaches

Cas de Sorcellerie

Cette magnifique et désopilante brochure est en vente chez tous les libraires de la Province, sur les chemins de fer, dans les dépôts de journaux etc. etc. à 5 sous l'exemplaire. Par la poste, 8 sous. Merci à l'auteur, Jean de la Glèbe, pour l'envoi d'un exemplaire.

Le Juge

d'Instruction.

"L'accusé n'a pas été interrogé hier; le juge d'instruction était allé faire l'ouverture de la chasse."

"Les journaux parisiens."

Y avait un' fois un pauvre prév'nue.

Qui d'puis six mois était det'nue;

Savait pas d'quoi on l'accusait.

Mais, tous les jours, il se disait :

Peut-être que d'main dans ma prison

Je verrai l' juge d'instruction !

Or le juge était aux bains d' hier;

Y' s' retrempeait dans l' flot amer.

Mais septembre allait commencer,

L' r' vint nans son pays, chasser.....

Et le prev'nue dans sa prison,

Attendait l' juge d'instruction !

Au mois d' novembr' quand l' jug' rentra,

Un' jol' femm' qu'il rencontra

L'absorba pendant tout le mois;

Pour être juge, on n'est pas d' bois.....

—Et le prév'nue, dans sa prison,

Attendait l' jug' d'instruction !

L' juge ensuit', jusqu'en février,

Eut tant de cart's à renvoyer,

D' visit's, de diners suivis d' bal,

Qu'il dut s' soigner, étant très mal,

—Et le prév'nue, dans sa prison,

Attendait l' jug' d'instruction !

Puis, l' jug', trouvant un beau parti

Et s'étant marié, partit;

Car tout l' mond' sait que notre ciel

N'est pas bon pour la lun' de miel.....

—Et le prév'nue, dans sa prison,

Attendait l' jug' d'instruction !

Et tant de temps s'est écoulé,

Qu' du prév'nue on n' s'est pas rapp'lé;

Il était p't' être innocent, — Mais

Pas un' ne le saura jamais,

Car il est mort dans sa prison

Sans voir le jug' d'instruction !

X AUROF

Batisse de la Caisse d'Economie

coin des rues St-Joseph et du Pont
QUEBEC

HONORE GRENIER

Avocat

Tél. 3712

JULES VALLERAND

Notaire

Tél. 3275

Prescriptions.

La quantité de nos marchandises est notre première considération. Vous ne voudriez pas sacrifier la qualité au bas prix des médecines que vous achetez lorsque vous êtes malades. Les produits les plus purs et les plus frais coûtent plus cher que ce qui est vieilli, détérioré ou adultéré.

Cependant nous remplissons les prescriptions à des prix très raisonnables, et garantissons service prompt et satisfaction à tous.

PHARMACIE L. E. MARTEL

TEL. 2483

91, RUE ST-JOSEPH

The Americana

Encyclopédie, comprenant 18 volumes, reliure cuir de 1re classe.

A vendre à bonmarché pour prompt acheteur.

S'adresser immédiatement à RENE LEDUC, au Bureau de LA LIBRE PAROLE

83, Rue du Pont, QUEBEC.

Etabli en 1876

Téléphone 2224

CHARLES VEZINA

119-123, rue du Pont, Québec

ENTREPRENEUR PLOMBIER ELECTRICIEN, FERBLANTIER et COUVREUR.
SPECIALITE

Appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud, Assortiment d'appareils de plomberie et d'électricité les plus modernes. Aussi poêles de cuisine des plus perfectionnés, "Happy Home", "Ideal Favorite", "Universal Favorite" et "Maple Leaf", et toutes sortes de passages de toutes sortes.

GLACIERES

Grand choix de glacières à la portée de toutes les bourses.

PAIEMENT: Comptants ou par versements.

La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec

Banque d'Epargnes.

BUREAU PRINCIPAL et CINQ SUCCURSALES a QUEBEC.

DEUX SUCCURSALES A LEVIS.

Les succursales de ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-BAPTISTE et LIMOULOU à Québec et rue EDEN à Lévis, sont ouvertes les LUNDIS et SAMEDIS SOIRS, de 7 hres à 8.30 hres.

Coffrets de sûreté à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE de ST-ROCH. Prix des COFFRETS \$4.00 et plus suivant dimensions.

La Caisse d'Economie en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

ROSE QUESNEL

TABAC FUMER DOUX & NATUREL

FOCK CITY TABACCO LTD QUEBEC